

grand nombre, désignés sous des noms convenables. Quand cette question nous sera soumise, elle sera l'objet d'un examen très attentif de notre part.

Nous apprenons avec plaisir que, dans le cours du voyage de Votre Excellence, nombre de tribus sauvages sont venues à sa rencontre, et que toutes lui ont exprimé leur confiance de voir continuer le système traditionnel de bienveillance et de justice qui a marqué, jusqu'à ce jour, les relations du gouvernement avec les aborigènes; mais, en même temps, nous partageons le regret de Votre Excellence de voir que la nécessité de fournir aux Sauvages un supplément à leurs provisions alimentaires existe encore et existera vraisemblablement pendant quelques années encore.

Nous sommes bien aises de voir que tous les efforts ont été faits pour établir les bandes sauvages sur des réserves et pour les induire à se livrer à l'élevage du bétail et à la culture du sol, et que ces efforts ont assez bien réussi; mais nous comprenons que c'est seulement par la longue pratique d'une fermeté patiente que nous pouvons espérer d'induire ces fils de la prairie et de la forêt à abandonner leurs habitudes nomades, à ne compter que sur eux-mêmes, et, par suite, à contribuer à l'accroissement de la richesse industrielle du pays. Nous savons que l'arrivée d'une population de blancs a grandement augmenté le danger de conflits entre les colons et les Peaux-Rouges, et nous remarquons que Votre Excellence est d'avis qu'une augmentation de l'effectif de la police à cheval est devenue urgente; nous donnerons donc toute notre attention à la sanction de l'augmentation que Votre Excellence croira nécessaire de demander.

Nous apprenons avec satisfaction que le deuxième rapport de la commission nommée pour étudier l'organisation actuelle du service civil nous sera soumis, et nous prendrons volontiers en considération toute mesure qui nous sera soumise sur ce sujet.

Nous savons que, le recensement décennal ayant été fait l'année dernière, il est de notre devoir de considérer et répartir de nouveau la représentation à la Chambre des Communes; et nous examinerons avec soin toute mesure sur ce sujet qui sera mise devant nous.

Nous apprenons avec le plus vif intérêt que plusieurs autres mesures importantes seront soumises à nos délibérations, et qu'entre autres se trouveront des projets de loi concernant la liquidation des affaires des banques, compagnies d'assurances et corporations commerciales en faillite; la refonte et l'amendement des lois relatives aux terres fédérales; l'amendement des actes relatifs à la Cour Suprême du Canada, et des projets de loi concernant l'occupation de charge des juges des cours de comté, et les criminels fugitifs réfugiés dans l'empire, et que l'on appellera aussi notre attention sur la position anormale dans laquelle se trouve actuellement la juridiction de vice-amirauté. Nous apporterons la plus grande attention à toutes ces mesures, lorsqu'elles nous seront présentées.

Nous recevons avec beaucoup de satisfaction l'information que nous donne Votre Excellence au sujet du chemin de fer du Pacifique Canadien, et nous sommes heureux d'apprendre que l'on presse en ce moment l'achèvement des travaux de construction de cette partie du dit chemin de fer comprise entre *Prince-Arthur's-Landing* et *Winnipeg*, et que l'on espère avec confiance qu'au mois de juillet prochain les communications par chemin de fer seront établies entre ces deux points; que la section qui relie le *Portage du Rat* à *Winnipeg*, dont le parcours est de cent trente-cinq milles, a été achevée et transférée, aux termes du contrat, à la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, qui l'exploite actuellement; que l'on a fait un progrès considérable sur la section de l'Est, à partir de la station de *Callander*, et que l'on a pris des mesures vigoureuses pour continuer les travaux sur cette partie de la ligne durant la présente année; qu'à la *Colombie-britannique*, les travaux de la section qui relie *Savona's-Ferry* à *Emory's-Bar* se continuent avec toute apparence qu'ils seront exécutés dans la période de temps spécifiée au contrat, et que la ligne qui relie la seconde de ces localités à *Port-Moody*, et qui a été soigneusement tracée pendant la dernière saison, va être donnée à l'entreprise, en vue de son achèvement à la même date que la section qui relie *Savona's-Ferry* à *Emory's-Bar*; que sur les sections que la compagnie du chemin de fer est tenue de construire, les travaux ont été poussés avec